

**Indice genevois des prix à la consommation :
+ 0,2 % en octobre 1997**

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,2% en octobre 1997 et s'établit à 105,0 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,8 %. Depuis le début de l'année, la hausse des prix s'élève à 0,9 %.

Dans le groupe santé, l'indice progresse de 2,3 % en trois mois (en un an : + 2,2 %). Ce mouvement est dû principalement à l'adaptation des tarifs hospitaliers. Il s'agit de la hausse contre laquelle les assurances maladie genevoises avaient recouru et qui a finalement été autorisée par le Conseil fédéral, avec effet rétroactif au 1er janvier 1996.

La hausse du mazout entraîne une augmentation de 0,1 % de l'indice du groupe logement et énergie (en un an : + 0,9 %).

Dans le groupe transports et communications, l'indice recule de 0,3 % (en un an : - 0,8 %) en raison du repli des coûts d'entretien pour les véhicules.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en octobre 1997

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	105,0	0,2	0,8
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	99,9	- 0,0	1,6
Habillement et chaussures	6,5	100,7	///	- 0,5
Logement et énergie	25,2	107,9	0,1	0,9
<i>logement</i>	22,0	107,7	///	1,7
<i>énergie</i>	3,2	109,8	0,8	- 4,2
Aménagement du logement	6,8	102,4	///	0,1
Santé	10,2	106,1	2,3	2,2
Transports et communications	11,4	102,0	- 0,3	- 0,8
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	104,1	///	2,4
Autres biens et services	14,7	110,5	///	0,1

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 150,9
septembre 1977 = 100 : 185,5
septembre 1966 = 100 : 315,8